

Agnès Bricard, Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

Première femme à accéder au poste de Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre, Agnès Bricard a la volonté de faire bouger les lignes avec une méthode : la persévérance. Parmi ses engagements, celui mené en faveur de la parité a permis le lancement de la Fédération "Femmes Administrateur" en 2012. Entretien.

Quelles sont les grandes étapes de votre parcours professionnel ?

Après des études de droit et de sciences économiques à l'Université, j'ai été attirée par le métier d'expert-comptable pour son côté "médecin généraliste de l'entreprise". Avant même l'obtention de mon diplôme d'expertise comptable en 1983, je me suis impliquée dans les associations d'experts-comptables stagiaires en présidant l'Association Nationale des Experts-Comptables Stagiaires de 1981 à 1983, puis en créant le Club des Jeunes Experts-Comptables que j'ai présidé entre 1983 et 1985.

En 1983, j'ai créé ma propre structure Bricard, Lacroix & Associés qui reste l'un des seuls cabinets dirigé par deux femmes. Je me suis parallèlement intéressée à la vie des instances de la profession, animée du désir de faire avancer les choses. Membre élue du CROEC Paris Ile-de-France de 1987 à 2001, j'en ai assuré la présidence en 2001 et 2002.

Elue en 2005 au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, j'ai occupé jusqu'en 2008 les fonctions de Présidente du Club Secteur Public et du Comité "Collectivités Locales et Associations".

Avez-vous rencontré des difficultés pour intégrer les instances de la profession ?

L'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris-Ile-de-France comprenait 98% d'hommes ! Élu en 1987, je deviens la première femme Présidente en 2001. En 2009, pour les élections au Conseil Supérieur, je choisis de faire campagne avec Joseph Zorogniotti afin de mettre les projets et les services à la profession au centre de l'action d'une mandature. Vice-Présidente du Conseil Supérieur en 2009 et 2010, je suis élue première femme Présidente de l'institution en mars 2011.



Agnès Bricard

Quelles qualités sont à l'origine de cette réussite ?

Ma persévérance, mon sens du relationnel et du collectif, ainsi que ma détermination farouche d'aller là où l'on peut faire progresser les idées contre vents et marées.

Je milite depuis 1972 pour l'égalité professionnelle hommes-femmes. Au sein du Conseil Supérieur, j'ai entrepris de gérer le capital féminin en créant puis en dirigeant l'Association des Femmes Diplômées d'Expertise Comptable Administrateurs. Je préside actuellement la Fédération Femmes Administrateurs, créée en 2012 pour contribuer au respect des quotas de femmes au sein des Conseils d'administration des grandes entreprises et des établissements publics.

Vous êtes également engagée dans l'aide au développement des TPE ?

Soutenus par les CCI, les Chambres des Métiers, la CGPME..., les experts-comptables proposent leur soutien aux TPE de moins de 20 salariés, pour l'obtention de crédits inférieurs à 25000 €.

Quatre réseaux bancaires (Banque Populaire, LCL, Crédit du Nord et Crédit Agricole), ont accepté de réduire à 15 jours le temps de réponse pour l'octroi du crédit (voir notre site : www.financement-tpe-pme.com).

La ministre en charge de l'Innovation et des PME, a marqué son intérêt pour cette action qu'elle a jugée nécessaire pour encourager la création d'emplois et la croissance pérenne.

Quels autres outils proposez-vous pour "accompagner" les entreprises ?

Nous avons initié le contrat d'assurance-santé entreprise qui permet la prise en charge à hauteur de 6000 € des honoraires des experts de crise (experts-comptables, avocats, mandataires administratifs judiciaires...) pour une cotisation annuelle de seulement 120 euros (entreprises individuelles). Neuf compagnies d'assurance proposent cette assurance aux entreprises individuelles et aux sociétés.

La création d'un outil d'autodiagnostic d'intelligence économique dans les entreprises a été très bien accueillie par les pouvoirs publics pour répondre à la nécessité d'identifier les entreprises à potentiel.

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**

**Conseil Supérieur de l'Ordre
des Experts-Comptables**

19, rue Cognacq-Jay

75341 Paris Cedex 17

Tél. : 01 44 15 60 00

www.experts-comptables.fr